



Bien-être au travail.

Aimeriez-vous travailler au sein d'une entreprise où :

- les missions que l'on vous confie sont passionnantes?
- les relations sont authentiques et basées sur la confiance?
- vous disposez d'un niveau d'autonomie et de liberté suffisant?
- les équipes sont solidaires et les collaborations entre services constructives?

Est-ce cela le bien-être au travail ?

Avant la médiatisation des suicides en 2009, le bien-être au travail n'était pas vraiment un sujet de préoccupation des dirigeants. Si les entreprises ont eu à cœur de motiver leur personnel, c'est sans doute pour augmenter la performance, pas vraiment pour le bien-être. Ces propos peuvent sembler choquants et pourtant dans notre société, il semble que le social soit encore au service de l'économique et non l'inverse.

Mais contrairement à ce que l'on pense, l'amélioration des conditions de travail agit sur la satisfaction, elle n'augmente pas le plaisir au travail.

A bien des égards, ce constat est étonnant !

Mais qui est responsable du plaisir pour chaque salarié? L'entreprise? Le salarié? Les deux?

A priori, tout dépend dans un premier temps de ce que recherche le salarié.

Le plaisir au travail repose sur 2 facteurs:

- le contenu des activités et les responsabilités confiées.
- la convivialité et la bonne ambiance entre collègues.

Si l'entreprise peut agir sur ce second facteur, le premier dépend du ressenti qu'éprouve le salarié à réaliser ses missions. Il s'agit donc d'un facteur endogène qui relève du seul choix professionnel du collaborateur. **C'est pourquoi, le bien-être et le plaisir au travail doivent être co-construits entre le salarié et l'employeur. C'est une dynamique où tous les acteurs doivent être ensemble pour avancer.**

"Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez pas à travailler un seul jour de votre vie" disait Confucius

Bien sûr toute personne ne choisit pas son travail surtout :

- en période de reclassement,
- d'incertitude sur la pérennité de l'entreprise
- de manque de confiance
- d'inquiétude sur ses évolutions de carrières

**S'engager pour chacun
Agir pour tous**

Cfdt:

**CHAMBRES
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

Pour faire évoluer cette situation une première action a été entreprise.

65% des agents de la CCIR Paris Ile de France ont répondu à l'enquête bien-être au travail. Cette enquête commence à être restituée sur les différents sites de la CCIR.

Quelques retours d'expérience en France et à l'étranger :

Au Brésil, les ouvriers des usines de Fiat déclarent chaque matin leur humeur, au moment de leur prise de poste : vert, si tout va bien : orange, s'il est moyennement motivé et rouge s'il rencontre un problème. Les salariés qui se déclarent en rouge sont alors reçus par un manager et un spécialiste de la fonction R.H. (environ 80% des ouvriers se déclarent en rouge une fois par an). Cette pratique est particulièrement intéressante dans la mesure où l'entreprise autorise et confie la responsabilité de la déclaration d'un mal-être au

salarié (et non au management).

Aux Etats-Unis, au sein de l'entreprise WL Gore (près de 8 000 salariés), les nouveaux embauchés disposent de quelques semaines pour faire le tour des projets et choisir les équipes avec lesquelles ils aimeraient travailler en fonction du plaisir qu'ils ressentent à contribuer au projet. Les équipes plébiscitées peuvent accepter ou refuser la candidature. Cette pratique met clairement en avant les 2 principes du plaisir au travail, à savoir

l'intérêt du travail et l'appartenance à un groupe au sein duquel on se sent bien.

En France, chez Euro Disneyland Paris, cette entreprise d'environ 15 000 salariés a institué un "Conseil Municipal" constitué de collaborateurs bénévoles en charge de trouver des solutions aux "petits tracas quotidiens" décelés par des "animateurs de quartier" (relais d'informations). Cette communauté se réunit 4 fois par an en dehors des réunions institutionnelles encadrées par la réglementation sociale.

Ces pratiques renforcent le bien-être et le plaisir au travail mais ne font pas pour autant de ces entreprises des modèles en matière de management.

**LE TRAVAIL, C'EST LA
SANTÉ
OU
MON TRAVAIL
NUIT À MA SANTÉ ?**

Nous pouvons aussi, chacun d'entre nous, avoir des idées sur toutes ces petites choses qui, c'est sûr ne transformeront pas notre vie au travail mais pourront l'améliorer.

Ensemble nous sommes plus forts!

Restez en contact avec la CFDT CCI !

Pour vous tenir informer de nos actions et de l'actualité des CCI, vous pouvez dorénavant nous retrouver sur la page Facebook de CFDT CCI : <https://www.facebook.com/cfdt.cci/>

**S'engager pour chacun
Agir pour tous**

CFDT-CCI - 2 rue de Viarmes, 75040 PARIS Cedex 1, 07 87 12 50 40, www.cfdt-cci.fr